



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

16 juin 2010

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans à compter du 21 novembre 2002 (JO du 3 août 2007)

EUPHON sirop

Flacon de 150 ml (CIP : 303 851-7)

Flacon de 300 ml (CIP : 374 833-1)

Laboratoire MAYOLY SPINDLER

Codéine, érysimum

Code ATC : R05DA20

Date de l'AMM : 11/02/1994

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications Thérapeutiques :

« Traitement symptomatique des toux non productives gênantes. ».

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions :

Selon les données IMS-EPPM (CMA novembre 2009) cette spécialité a fait l'objet de 1 437 000 prescriptions. La posologie moyenne a été de 3,7 unités par jour et la durée moyenne de traitement a été de 6,6 jours.

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire a fourni des nouvelles données. Seules ont été prises en compte les données en rapport avec l'indication¹. Elles ne sont pas susceptibles de modifier les conclusions de l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et ses modalités de prise en charge ont également été prises en compte. Elles ne donnent pas lieu à modification de l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par ces spécialités reste modéré.

¹ Cinq PSUR couvrant la période du 1^{er} mars 2003 du 28 février 2010.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans l'indication et à la posologie de l'A.M.M.

Conditionnement : Ils sont adaptés aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 35%